

FORMATION DROIT DES SUCCESSIONS ET DES LIBERALITES ACTUALITE et PANORAMA DE JURISPRUDENCE (Polynésie française et France Hexagonale dont DROM)

« Cette formation a été homologuée par le Conseil national des barreaux ».

Durée: 7.00 heures (1.00 jours)

Profils des stagiaires

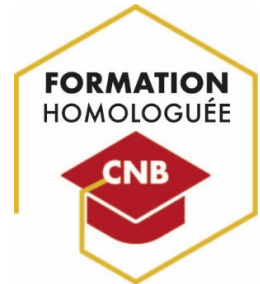
- Avocats et collaborateurs

Prérequis

- Niveau 2 : intermédiaire

Horaires :

- 8h – 16h



Lieu et prix

Lieu :

- L'hôtel intercontinental Tahiti Resort & Spa

Prix :

- 77 000 FCFP

Objectifs pédagogiques

- Mise à jour des connaissances. Cette formation à destination des professionnels du droit a pour objectif d'apporter aux participants une approche judiciaire et juridique sur l'actualité récente (2024-2025) avec un rappel des textes applicables en droit des successions et des libéralités en Polynésie française, en France Hexagonale et outre-mer.

Contenu de la formation

Un tour d'horizon sur l'actualité de la jurisprudence (sélection de décisions CEDH, Cour de cassation et Cour d'appel de Papeete) sera proposé incluant un rappel de la doctrine et des textes applicables en Polynésie française et en France Hexagonale (et DROM). Sélection de jurisprudence 2024 et 2025 et présentation de l'évolution des textes en droit des successions outre-mer.

Introduction générale compétence territoriale des juridictions et des notaires. Détermination du droit applicable en Polynésie française et en France Hexagonale (dont DROM)

Panorama de jurisprudence

- **Option successorale**
 - o Somation d'opter
 - o Acceptation pure et simple
 - o Acceptation à concurrence de l'actif net Déclaration des créances
- **Droit de retour légal au profit des père et mère**
 - o Transmission

- o Champ d'application de l'article 2 de la LOI n° 2019-786 du 26 juillet 2019 relative à la Polynésie française (arrêt CA PAPEETE)
- o Tentatives d'abrogation

- **Droits du conjoint survivant et imputation des libéralités entre époux**

- **Délais de prescription**

Rappel du droit applicable en France Hexagonale et différences avec la Polynésie française quant aux délais de prescription – Application dans le temps

- o La réduction pour atteinte à la réserve
- o Le recel
- o La délivrance des legs

- **Attribution préférentielle** Article 1er LOI n° 2019-786 du 26 juillet 2019 relative à la Polynésie française

- **Droits du conjoint survivant en concours avec des collatéraux privilégiés** consanguin utérin et germain – Quasi-fente - Application dans le temps – Succession ouverte au 19ème siècle

- **Quotité disponible**

- **Partage judiciaire complexe Désignation d'un notaire** Code de procédure civile de la Polynésie française et code civil

- **Fiches généalogiques** Force probante

- **Réserve héréditaire CEDH**, Jarre et Colombier, 15 février 2024, n°14157/18, n°14925/18

- **Testament**

- o Le testament en Polynésie française (rappel des particularités)
- o Le testament olographe
- o Le testament authentique et le testament international

- **Assurance-vie**

- o Rapport
- o Modification de bénéficiaire

- Autre sélection de jurisprudence en fonction de l'actualité

Evolution du droit des successions en outre-mer.

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Catherine VANNIER, magistrat et Catherine CHODZKO, titulaire du diplôme d'aptitude aux fonctions de notaire

Moyens pédagogiques et techniques

- Dossier pédagogique numérique contenant notes, réf. textes et jurisprudence avec hyperliens vers les textes applicables en France Hexagonale et mention de la version applicable en Polynésie française et la jurisprudence en open data
- Bibliographie

Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation

- Emargement
- Questionnaire de satisfaction
- Débrief à l'oral

Mode de validation de la formation

Attestation de formation